

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié relatif à la réaction au feu
des produits de construction et d'aménagement
Laboratoire pilote agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 05/02/59 modifié)

N° RA 14-0164-1

Valable 5 ans à compter du 02 juillet 2014

Matériau présenté par :

LURIE
127 avenue Victor Hugo
93300 AUBERVILLIERS
FRANCE

Marque commerciale :

ALPHAFLAM + ALPHACOAT

Description sommaire :

Système de vernis intumescent ignifuge appliqué (sur une face) sur planche de sapin de 10 mm d'épaisseur, sur contreplaqué 10 mm d'épaisseur, sur panneau triply de 9 mm d'épaisseur et constitué comme suit :

- Un vernis ignifuge intumescent référencé « ALPHAFLAM » en phase aqueuse appliqué en deux couches à raison de 500 g/m² au total humide.
- Un vernis de finition référencé « ALPHACOAT » en phase solvant appliqué en une couche à raison de 150 g/m² humide.

Nature de l'essai :

Essai par rayonnement

CLASSEMENT(S) :
valable(s)

Appliqué sur une face	- Sur bois massif d'épaisseur ≥ 10 mm	M1
	- Sur contreplaqué d'épaisseur 10 mm	M1
	- Sur panneau triply d'épaisseur 9 mm et de masse volumique ≥ 610 kg/m ³	M2

Durabilité du classement (Annexe 2 – Paragraphe 5) : Non limitée (pour usage intérieur exclusivement).

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans les rapports d'essais N° RA14-0164 et N° RA14-0325 annexé.

Ce Procès-Verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens des articles L 115-27 à L 115-33 et R 115-1 à R 115-3 du code de la consommation.

Extension accordée pour ajout du support panneau triply.

Champs-sur-Marne, le 03 février 2015

**Le Technicien
Responsable de l'essai**


Mickaël GOULE

**Le Chef du Laboratoire
Réaction au Feu**


Nicolas ROURE

Sont seules autorisées les reproductions intégrales du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essais annexé.

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

SIÈGE SOCIAL > 84 AVENUE JEAN JAURÈS | CHAMPS-SUR-MARNE | 77447 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2

TÉL. (33) 01 64 68 84 12 | FAX. (33) 01 64 68 84 79 | www.cstb.fr

MARNE-LA-VALLÉE | PARIS | GRENOBLE | NANTES | SOPHIA-ANTIPOLIS

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié relatif à la réaction au feu
des produits de construction et d'aménagement
Laboratoire pilote agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 05/02/59 modifié)

N° RA 14-0165-1

Valable 5 ans à compter du 02 juillet 2014

Matériau présenté par :

LURIE
127 avenue Victor Hugo
93300 AUBERVILLIERS
FRANCE

Marque commerciale :

ALPHAFLAM + ALPHACOAT

Description sommaire :

Système de vernis intumescent ignifuge appliqué (sur les deux faces) sur planche de sapin de 10 mm d'épaisseur, sur contreplaqué d'épaisseur 5 mm constitué comme suit :

- Un vernis ignifuge intumescent référencé « ALPHAFLAM » en phase aqueuse appliqué en une couche à raison de 350 g/m² humide.
- Un vernis de finition référencé « ALPHACOAT » en phase solvant appliqué en une couche à raison de 150 g/m² humide.

Nature de l'essai :

Essai par rayonnement

CLASSEMENT(S) :
valable(s)

Appliqué sur les deux faces	- Sur bois massif d'épaisseur ≥ 10 mm	M1
	- Sur contreplaqué d'épaisseur ≥ 5 mm	

Durabilité du classement (Annexe 2 – Paragraphe 5) : Non limitée (pour usage intérieur exclusivement).

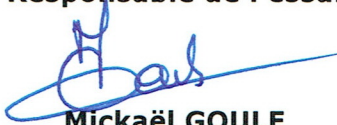
compte tenu des critères résultant des essais décrits dans les rapports d'essais N° RA14-0165 et N° RA15-0057 annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens des articles L 115-27 à L 115-33 et R 115-1 à R 115-3 du code de la consommation.

Extension accordée pour ajout du support contreplaqué.

Champs-sur-Marne, le 06 mars 2015

Le Technicien
Responsable de l'essai



Mickaël GOULE

Le Chef du Laboratoire
Réaction au Feu



Nicolas ROURE

Sont seules autorisées les reproductions intégrales du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essais annexé.

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

SIÈGE SOCIAL > 84 AVENUE JEAN JAURÈS | CHAMPS-SUR-MARNE | 77447 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2

TÉL. (33) 01 64 68 84 12 | FAX. (33) 01 64 68 84 79 | www.cstb.fr

MARNE-LA-VALLÉE | PARIS | GRENOBLE | NANTES | SOPHIA-ANTIPOLIS